

Le point SUR NOS RESSOURCES

LE MOT DE L'ÉCONOME DIOCÉSAIN

Les résultats financiers de 2023 sont satisfaisants pour notre diocèse, et ce toujours grâce à votre générosité. La collecte du Denier a connu une légère baisse, alors que les quêtes et les legs sont en augmentation. **L'ensemble de ces dons, ainsi que les différents revenus de placement financiers ou locatifs, ont permis de couvrir la totalité des charges du diocèse.** Cette situation permet d'envisager le financement d'importants projets pastoraux, diocésains ou paroissiaux. Car, bien que l'année 2024 soit en cours, on peut d'ores et déjà dire que c'est une année dynamique et riche en événements pastoraux et en projets

très divers nécessitant des financements, que l'on parle de projets solidaires, de la mise en place de lieux associatifs, de rénovation d'églises, de la communication, ou de la pastorale du tourisme, autant d'exemples qui témoignent de la vitalité de notre diocèse.

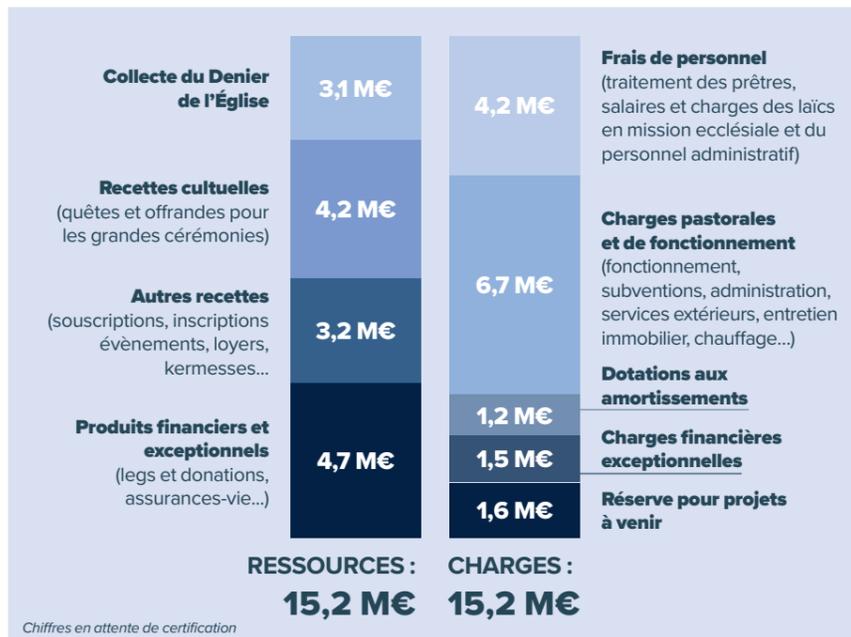
Un fait majeur de 2023 aura été le déploiement de la quête électronique et des bornes électroniques de don dans les paroisses. Cette méthode de collecte rentre dans la nécessaire démarche de modernisation des modes de collecte des dons, notamment auprès des jeunes familles, mais aussi de tous ceux

qui ont dorénavant adopté quasiment exclusivement ce mode de paiement. À l'issue d'un an d'utilisation pour plusieurs paroisses, un bilan sera fait prochainement et diffusé à travers la newsletter du diocèse (inscription sur www.diocese-annecy.fr).



Raphaël de Rugy
Économiste diocésain

NOS CHIFFRES-CLÉS 2023



Fiscalité



VOTRE DON AU DENIER EST DÉDUCTIBLE

Si vous êtes imposable, vous pouvez bénéficier d'une réduction fiscale de 66 % du montant de votre don.

Un don de 100 € vous revient en réalité à 34 € après réduction fiscale !

UN DON DE
100 €

66 % de
réduction
fiscale

VOUS
COÛTERA
34 €

Conception : Alteriade - Photos : Diocèse d'Annecy - Pascal Deloche / Godong-Alec / Adobe Stock - © E. Droux - © L. Tonella



ÉDITO



✦ YVES LE SAUX

Évêque
d'Annecy

Chers amis,

Notre année pastorale 2024-2025 sera plus particulièrement placée sous le double signe de l'espérance et de la fraternité. L'espérance est le thème choisi par le pape François pour l'année jubilaire 2025, un thème crucial pour nos sociétés traversées par un certain pessimisme sur l'avenir. L'espérance n'est pas qu'un message interne, propre à l'Église, c'est une adresse au monde entier que nous, chrétiens, devons porter au plus grand nombre. **Quant à la fraternité, je considère que c'est le point-clé d'une vie chrétienne** : un chrétien ne peut grandir que s'il est intégré à une vie fraternelle. C'est vrai pour les catéchumènes, mais aussi pour nous tous ! Interrogeons-nous : où en est ma vie fraternelle ? Comment va-t-elle dans la paroisse, dans l'équipe dont je fais partie ? Comment l'encourager, la faire grandir ? Puissent les initiatives que nous prendrons, les événements que nous vivrons en diocèse, en paroisses, dans nos communautés, témoigner concrètement de notre espérance et de notre fraternité.

Pour cela, j'ai besoin de l'engagement de tous, de la prière, du don généreux de votre temps et du soutien financier que vous nous accordez. Soyez vivement remerciés pour votre générosité qui rend possible notre action, celle des prêtres et des laïcs salariés, celle des bénévoles qui sont accompagnés par les services diocésains. **Votre engagement permet à notre Église d'accomplir ou de poursuivre, avec amour et avec zèle, la mission que le Christ lui a confiée** : annoncer l'Évangile, être au service des plus petits, célébrer la présence du Dieu d'amour dans nos vies... Cette *Lettre des donateurs* vous en donne, je crois, un bel aperçu.

Soyez assurés de ma prière comme je compte sur la vôtre. ●



La lettre DES DONATEURS

OCTOBRE 2024

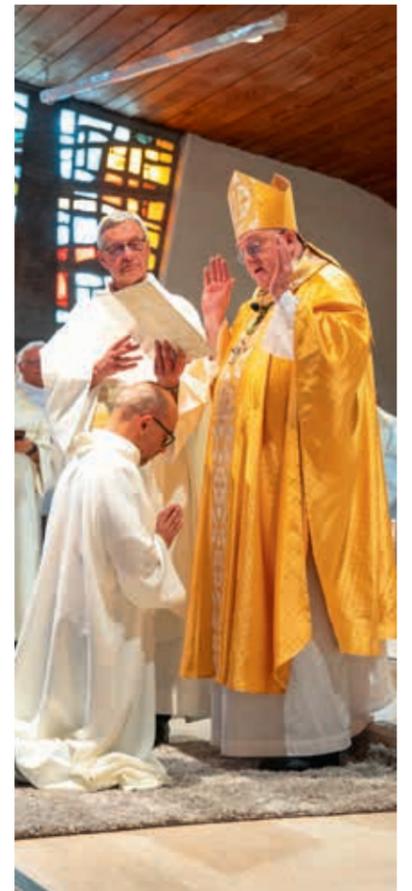
EN COMMUNION

VOCATIONS

Cette année, Mgr Yves Le Saux a ordonné **trois nouveaux diacres permanents**, Yannick Angelloz-Nicoud, Pierre Dupuy et Damien Aguesse, dans leur paroisse respective, lors de belles célébrations, priantes et joyeuses. D'autres « cheminants » sont également en formation en vue de ce beau ministère.

Le diocèse d'Annecy compte également un séminariste qui entre en 3^e année, à Lyon et qui sera cette année en insertion pastorale à Rumilly un week-end sur deux. Un jeune est entré en septembre en propédeutique, une année de réflexion et de discernement pour les jeunes qui se sentent appelés à la vocation sacerdotale.

Les différents frais liés à leurs formations respectives sont financés par le Denier de l'Église, une illustration très concrète de l'importance de notre don. ●



La vie DE NOTRE DIOCÈSE

CATÉCHUMÈNES

QUEL CADEAU POUR NOS PAROISSES !

Dans notre diocèse, 133 adultes et adolescents ont été baptisés lors de la Veillée pascale en 2024, ils étaient 88 en 2023. En 2023, 308 jeunes et adultes ont reçu le sacrement de confirmation. Ces nouveaux baptisés, ces néophytes sont une vraie joie pour notre Église, pour notre diocèse et nos paroisses. Leur parcours, propre à chacun, nous émeut souvent, nous étonne parfois. Tous ont soif de vie et faim de Dieu, ont besoin de spiritualité, de repères.

Pour les accompagner, de nombreux bénévoles s'engagent dans un parcours de plusieurs mois. Ils sont épaulés par le Service de catéchèse et catéchuménat, pour les adultes, et par la Pastorale des Jeunes, pour les adolescents. Des journées de formation (quatre sur l'année pastorale 2023-2024, trois pour la nouvelle année pastorale) sont conçues et animées par ces services, qui préparent également les grands temps forts et célébrations (assemblées catéchuménales, appel décisif, journée des confirmands, confirmation...) et qui sont au quotidien au contact avec les paroisses. ●



DIACONIE

VOYAGE FRATERNEL

7 4 voyageurs, de 3 à 82 ans, venus d'environ 20 paroisses différentes, ont pris part au troisième voyage fraternel organisé par le Service de la Diaconie et celui des Pèlerinages, fin octobre 2023 : parmi ces voyageurs, des personnes en situation de fragilité et des accompagnateurs issus des services du diocèse et des paroisses. Après être allé à Lourdes en 2018 et à Nevers en 2021, c'est à Paray-le-Monial que le groupe a vécu cinq jours de fraternité, guidé par cette invitation de sainte Marguerite-Marie Alacoque : « Dieu nous aime, allons confiants nous reposer auprès du cœur de Jésus ». Ces voyages constituent des temps forts pour tous les participants, qui se prolongent au sein des groupes dont les personnes fragiles sont membres et à travers des « visites » de ce groupe dans les paroisses. ●



PÈLERINAGE

À LOURDES, EN DIOCÈSE

Peu après Pâques, 900 pèlerins de Haute-Savoie sont allés à Lourdes pour le pèlerinage diocésain organisé chaque année par le Service des pèlerinages. Pèlerins valides, malades, personnes en situation de handicap, jeunes, collégiens, enfants du caté, catéchumènes et néophytes, brancardiers, membres de l'hospitalité... tous, accompagnés de Mgr Le Saux et de la quinzaine de prêtres et diacres accompagnateurs, ont vécu cinq jours intenses dans le sanctuaire, auprès de Marie. ●



PASTORALE DES FAMILLES

JOURNÉE DES FUTURS MARIÉS

La Pastorale des familles a proposé une « journée des futurs mariés » à tous les couples qui se préparaient au mariage religieux en 2024. L'événement, une première dans le diocèse, a eu lieu en janvier à la Roche-sur-Foron et a rassemblé 250 couples et une cinquantaine de couples-parrains. Objectifs : compléter leur parcours de préparation en paroisse, leur permettre de vivre un temps de rencontres, de témoignages, de dialogue, et découvrir la dimension diocésaine.

La journée a commencé par un mot d'accueil de Mgr Le Saux, suivi par un temps de prière. Puis, les futurs mariés ont participé à deux ateliers sur différents sujets, parmi une vingtaine de propositions. Après le déjeuner, les participants se sont rendus à l'église Saint-Jean-Baptiste pour une table-ronde, suivie d'une liturgie de la Parole et d'une bénédiction de chacun des couples, donnée par de nombreux prêtres et diacres venus spécialement pour l'occasion.

Alice et Corentin ont particulièrement apprécié ce dernier temps :

“ C'était formidable qu'un nombre aussi important de prêtres aient pris le temps de partager ce moment avec nous et de nous accorder une bénédiction. ”



ÉCONOMAT

L'IMMOBILIER AU SERVICE DE LA MISSION

Le diocèse et les paroisses disposent d'un patrimoine immobilier (des maisons paroissiales, des locaux destinés à des activités pastorales ou encore des biens immobiliers destinés à la location d'associations ou de particuliers par exemple), qu'il convient de gérer avec soin. Outre les travaux d'entretien, il faut veiller au respect des exigences en termes de sécurité pour les locaux qui accueillent du public, ainsi qu'aux normes liées à la performance énergétique des bâtiments. Le diocèse bénéficiant parfois de legs de biens immobiliers, il importe que ceux-ci soient gérés dans le respect de la volonté du légataire, dans une perspective de contribution à la mission pastorale du diocèse.

Pour assurer la bonne gestion de ce patrimoine, le service de l'économat dispose, avec Amandine, Raphaël et Martin (en photo ci-dessous), des ressources nécessaires pour traiter les sujets administratifs, juridiques et techniques : entretien/rénovation, suivi des travaux et respect des normes réglementaires, mise en œuvre des décisions prises sur les donations, legs-successions, ventes/échanges, datations.

Le renfort de bénévoles dans chaque paroisse est également une aide très précieuse pour faciliter la réalisation des initiatives paroissiales, la relation avec les entrepreneurs, le suivi des travaux et l'optimisation de l'occupation des biens. ●



→ LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsqu'un bien immobilier est légué au diocèse, le conseil pour les affaires économiques et le conseil d'administration présidés par Mgr Le Saux délibèrent sur la destination de celui-ci, afin qu'il profite aux actions pastorales du diocèse : le bien doit-il être mis à disposition d'une paroisse ou d'un groupe, vendu, mis en location ? Une fois la décision prise, il faudra veiller à sa bonne exécution.

→ LES LEGS ET DONATIONS, UN SOUTIEN POUR L'ÉGLISE DE DEMAIN

Vous souhaitez plus de renseignements :
04 50 52 37 28 ou
legs@diocese-annecy.fr